



Compte rendu intersyndical du CHSCTD extraordinaire COVID du 15 octobre 2020

Ce jeudi 15 octobre a enfin eu lieu le CHSCTD extraordinaire sur les conditions sanitaires de rentrée dont la demande avait été faite par l'ensemble des organisations syndicales siégeant au CHSCTD le 18 septembre !

Encore une fois, la DSDEN n'a répondu que par du mépris et sur le registre de la culpabilisation aux questions des personnels et de leurs représentant·es. Le DASEN s'est offusqué de ces deux termes trop employés selon lui par les organisations syndicales en instance et « qu'il faut les bannir si on veut travailler sereinement ensemble . »

Mais de quel échange serein et constructif est-il question quand l'administration ne prend même pas la peine de fournir des réponses aux questions légitimes de nos collègues ?

Au moment où un couvre-feu est imposé dans notre région, la DSDEN continue à affirmer que la COVID circule très peu dans les établissements scolaires où les gestes barrière sont respectés.

L'absence de réponses à nos questions ou les réponses irrecevables de la Direction Académique ont pourtant bien démontré leur mépris et irresponsabilité dans la gestion de cette crise sanitaire. Aux questions des organisations syndicales soulignant le besoin de moyens humains supplémentaires pour dédoubler les classes et assurer les remplacements des personnels en éviction (cas positifs et cas contact), le DASEN répond qu'il n'a pas de baguette magique pour recruter et que la surcharge de travail est la même pour toutes et tous dans un contexte où 10 % de la population européenne est confiné !

Sur le manque d'anticipation concernant la 2ème vague de COVID, notamment en termes de recrutement, d'ouverture de la liste complémentaire dans le 1^{er} et le 2nd degrés, la DSDEN n'a aucune réponse à fournir.

Concernant la question des masques en tissu fournis par l'État, nous avons souligné la possible dangerosité des masques de la marque DIM qui contiennent des virucides à base de sels d'argent, et demandé la fourniture en masques chirurgicaux pour les personnels et les élèves. La réponse de la DSDEN a été de dire qu'un réassortiment en masques tissus était en cours pour la rentrée de novembre, que ces masques n'étaient pas dangereux tant qu'ils étaient en bon état. *Une semaine après, le ministère annoncera le retrait de ces masques.*

Pour les masques transparents dits « inclusifs », une commande a été faite pour les enfants mal entendant et leurs professeurs, mais n'est pas envisagée pour les enseignants de maternelle.

Sur les risques à parler pendant des heures derrière un masque, le médecin scolaire de la DSDEN reconnaît une possibilité d'irritation de la gorge et des cordes vocales. Nous signalons également des problèmes de mycoses.

Aux questions portant sur **le recensement des cas contact à risque** qui nous semble opaque, le DASEN répond qu'il est fait en concertation entre la médecine scolaire et l'ARS et que « les cas-contacts dans l'Education Nationale sont bien isolé·es. »

Nous soulevons le problème des temps de repas des personnels. La réponse du DASEN : « On ne va pas faire des circulaires pour vous expliquer comment déjeuner mais c'est du bon sens, on n'est pas obligé·es de manger tous ensemble à la même heure. A vous de vous organiser »

Nous soulevons également les difficultés des élèves à porter le masque toute la journée, notamment dans les couloirs et dans la cour : le médecin scolaire, conseillère technique de la DSDEN nous répond qu'il s'agit de « contacts fugaces » selon la définition de l'ARS, donc sans risque !

Le médecin scolaire-conseillère technique nous explique également que la plupart des contaminations se font en milieu familial, ou extra scolaire où les gestes barrières ne sont pas respectés. Le Président de la République lui-même ajoutera cependant dans son allocution que la « traçabilité » des cas contacts n'est pas efficace ...

Enfin sur les établissements qui manquent **de personnel médico-social**, où les personnels ont exercé **un droit d'alerte et de retrait**, comme au lycée Paul Eluard et au collège Roger Martin du Gard, le DASEN donne les réponses habituelles sur les problèmes de recrutement d'infirmier-e-s ou d'assistante sociale. Il tente de minimiser le problème en disant que cela ne concerne que 3 ou 4 établissements dans le département, sans apporter aucune réponse véritable.

Nous demandons que les conditions de travail et les salaires de ces personnels soient revalorisés afin de rendre ces postes attractifs.

Nous demandons également la reconnaissance du droit de retrait exercé par nos collègues et rappelons au DASEN qu'une enquête doit être menée par le CHSCTD en cas de désaccord entre l'administration et les représentants des personnels sur la réalité de l'alerte signalée. Ces enquêtes ne sont pas menées à ce jour, contrairement aux affirmations du DASEN.

Sur les pressions exercées sur les AED pour aller remplacer des équipes d'autres établissements

Les services académiques assurent qu'aucune pression n'a été exercée, alors que c'est bien les retours que nous avons du terrain de la part d'AED avec des contrats précaires et pour beaucoup en période d'essai en septembre.

La DSDEN assume de dégarnir des équipes pour remplacer les absences dans les équipes de vie scolaire en éviction. Elle ne donne aucune réponse quant aux problèmes de sécurité soulevés par le manque d'encadrement, ni pour la fatigue générée par le surcroît de travail.

Les infos sur les chiffres des cas COVID dans le département

Cas confirmés

984 élèves cas confirmés (433 en lycée, 324 en collège et 227 écoles)

446 adultes (écoles primaires en majorité :196, 159 en collège et 89 en lycée)

Contacts à risques

3629 élèves = moyenne de 4 élèves par cas positif

(L'essentiel en classe élémentaire : 2102 / 714 en collège / 813 en lycée)

471 adultes contacts à risques= moyenne de 1 pour 1 adulte cas confirmé

Depuis, devant la flambée de l'épidémie sur l'ensemble du territoire, le gouvernement a annoncé un nouveau confinement ce jeudi 28 octobre, tout en maintenant les écoles, collèges et lycées ouverts, avec un renforcement du protocole sanitaire que beaucoup de médecins et scientifiques jugent insuffisant depuis la rentrée de septembre, contredisant les affirmations de notre hiérarchie, DASEN, recteur, et ministre.

Nous, OS siégeant au CHSCTD 93, demandons un plan d'urgence pour la Seine Saint Denis afin d'embaucher les personnels nécessaires au dédoublement des classes et au remplacement des personnels en éviction dans le cadre de la crise sanitaire actuelle.

Le 29/10/2020